



Syndicat Mixte Avant Pays Savoyard

Bureau du 1<sup>er</sup> juin 2021

## RELEVÉ D'INFORMATIONS ET DE DECISIONS

**Etaient présents :** Guy DUMOLLARD, Marie-Lise MARCHAIS, Georges CAGNIN, Christophe VEUILLET, Paul REGALLET, André BOIS

**Excusé :** François MOIROUD

### 1- Actualités

- **Mobilité : Intervention de la SPL Eco Mobilité :** son rôle et ses missions, son mode de fonctionnement, en présence du Directeur Julien MANNIEZ et du chargé de mission François Soubeyrand

Créée il y a 2 ans, l'association est alors devenue une SPL (Société publique Locale) dont le Smaps est actionnaire, avec 10 autres actionnaires territoriaux + Région

Champ d'intervention : mobilité - 40 salariés, budget 2 M€ en 2020.

Société de droit privé, ses membres sont des collectivités. Elle travaille uniquement pour les membres qui n'ont pas besoin de mise en concurrence pour leurs marchés de mobilité.

La SPL est financée par les collectivités. Il n'y a pas d'adhésion annuelle. Coût par prestation réalisée par la SPL pour chaque territoire

#### **Difficultés rencontrées :**

Avec la crise sanitaire, il y a eu un fort développement du vélo et de l'exploitation des services de location de vélos (Aix, Rumilly... ). La SPL vit une crise de croissance liée au statut et à une augmentation de 60 % de son activité en 2 ans.

**Activités :** Etudes de potentiels, définition des besoins, conseil en mobilité, exploitation des services (Montmélian Cœur de Savoie, Chambéry et Aix) Modalités selon les besoins de la population (week end, vacances, quotidien), appuis aux collectivités (ex : schéma directeur vélo), conseils en mobilité (communication auprès de publics variés (écoles, collèges, gd public...)), mobilités inclusives (pb permis, capacité...), gestion de services vélo, services voitures partagées, mobilités actives, Stop organisé, autopartage... Animation de dispositifs, s'appuie sur Ecov, RezoPouce, etc... selon les territoires, mobilité active : promotion du vélo, achat de VAE, actions santé (CDOS, réseau des maisons santé de Savoie...), Mobilisation des acteurs, concertation, relation usagers => expertise de la SPL, montages sur mesure possibles, recherche de co financements (état, subventions...)

**Nouveau :** la SPL a été sollicitée sur des aménagements cyclables, après les schémas directeurs cyclables, sur des projets de voirie, permet de traduire les schémas directeurs vers des projets opérationnels, études avant-projet, et de répondre à des appels à projets.

#### **Fonctionnement en APS :** Comment les Communes accèdent-elles aux services de la SPL ?

La commande ne peut venir que du Smaps, même organisation sur tous les territoires.

- Prévoir un programme annuel d'interventions, à planifier à l'avance
- AMI du territoire, avec un budget annuel pour cela. Par exemple 5 projets par an.

Cela nécessite d'avoir une vision globale des choses, une planification budgétaire, permet de centraliser et coordonner pour avoir une action cohérente et coordonnée.

**Actions prioritaires identifiées 2020 - 2021 :** Conception du Schéma Directeur Cyclable qui s'est monté dans le cadre de la convention sur 3 ans depuis 2019. Il est encore temps de planifier pour le 2<sup>ème</sup> semestre 2021

- **Appel à projets Avelo 2 (16 juin) : travail avec la SPL**

L'enjeu est de pouvoir avancer à partir du Schéma directeur cyclable, de mettre en œuvre un certain nombre d'actions consécutives à ce schéma, en termes d'infrastructures, de services, et d'animation : la question du recrutement d'un animateur Mobilité est posée. L'ADEME dans cet appel à projets finance 50 % du poste. On pourrait compléter avec Leader et ainsi porter le financement du poste à 80 %. Christophe Maurel pourrait encadrer ce technicien pendant les 3 ans du contrat ADEME

- **Contrat de mobilité : avancement des conventions avec la Région**

**Echelle SMAPS :**

De façon globale : auto-stop organisé, covoiturage et vélo : des sujets transversaux stratégiques à inscrire à l'échelle du bassin de mobilité afin d'assurer la cohérence de cette politique.

**Autres remarques retenues par le Bureau :**

- 12.2 aide à l'ingénierie = plan de mobilité "ajouter schéma de mobilité pour le moyen et le long termes en cohérence avec le contrat local de mobilité du bassin à l'échelle APS au titre de l'aménagement du territoire du SCOT"

**Actes administratifs :**

Les intercos devront délibérer sur ces « délégations » au Smaps avant de délibérer sur les conventions.

**Proposition de phrase à intégrer dans les conventions des EPCI avec la Région au titre des compétences du Smaps en tant que porteur du SCOT :**

"Au titre de la compétence aménagement du SCOT portée par le Smaps, les EPCI ont confié au Smaps, les missions transversales d'aménagement du territoire, permettant d'assurer à l'échelle APS les missions d'assistance, de coordination et de prospective concernant la mobilité active ainsi que l'assistance lors des interventions relatives au contrat de mobilité et donc considèrent le Smaps comme maître d'œuvre pour ces démarches de coordination sur la mobilité active à l'échelle APS. Les Epci de l'Aps souhaitent que le Smaps poursuive cette mission de maîtrise d'œuvre pour leur compte."

**Cela concernerait surtout :** la réalisation d'un Schéma directeur mobilité, portant en particulier sur la politique vélo, le co-voiturage et l'auto stop organisé.

➤ **TEPOS : plan Ecoles et Appel à projets ACTEE (date butoir : 18 juin)**

Il s'agit surtout de financement d'études et de maîtrise d'œuvre, (travaux exclus)

La prise de contact avec toutes les mairies disposant d'une école a démarré, en lien avec le CRTE.

**Contenus :** Audit, études maîtrise d'œuvre, outils de mesures, sensibilisation.

Et ensuite, ateliers d'échanges, recherche de financements, groupements de commandes...

Interventions assurées par l'ASDER.

**Minima :** l'enseignant et la mairie s'engagent

➤ **Culture : actualités**

- Sur les CTEAC convention territoriale d'éducation artistique et culturelle
- Retour sur le grand rendez-vous de la culture du 24 mars

Georges Cagnin rappelle les relations avec l'éducation nationale, le projet de salles des fêtes équipées pour le spectacle, le travail des commissions culture sur le projet politique, la participation éventuelle au projet tourisme / patrimoine / culture d'œuvre refuge sur les chemins de Saint-Jacques, etc.

Alice Desbenoit sur les actualités techniques CTEAC, Parcours Artistiques, En Avant-Pays Le Livre, matériel scénique et numérique.

**Points forts :**

Besoin de lieux de spectacles, pour cela rénovation de salles des fêtes dans ce sens

Matériel numérique pour les acteurs du territoire, pour création de projets artistiques

➤ **Etude Habitat** : positionnement et suites à donner

Le Président rappelle que les OPAH ont permis de rénover plus de 1 000 logements, seulement pour des publics modestes, soit moins de 10 % de la population. Il rappelle qu'une étude a été réalisée pour connaître la situation sur le logement plus largement et qu'il s'agit à présent de décider des suites.

**Alors finalement :**

OPAH : on continue ou pas ?

Et puis comment veut-on traiter des autres problèmes rencontrés sur le logement :

Vacance, centres bourgs qui se vident, logements délabrés... : on agit ou on laisse faire ?

Agir au fil de l'eau est inefficace, alors, on se structure et on y va ou on abandonne ?

**Questions** : 3 enjeux

- 1- OPAH : avec 2 bourgs centres en Petites Villes de Demain PVD obligés de mener une OPAH, les 2 PVD sont d'accord pour s'associer à l'OPAH à l'échelle APS.
- 2- OPAH renforcé Bourgs centres : des choses à réaliser, réhabilitation...
- 3- Démarche plus large, tous publics, accompagnement (traiter les logements délabrés, vacants...)

Il rappelle les nouvelles règles pour les Scot : nouvelles contraintes densification.... L'Habitat doit être abordé sur un autre angle, du cadre de vie, situation géographique, aménagement...

➤ **CRTE Contrat Territorial de relance et de transition écologique** :

- ⇒ Permet de mieux mobiliser les financements, les AAP
- ⇒ Permet de mieux se connaître, de s'inspirer des projets des autres
- ⇒ Permet de faire de plusieurs « petits », un plus gros projet plus structurant

Après une 1<sup>ère</sup> signature avant l'été, reprise du travail avec Agate et avec les socio professionnels, les entreprises, les syndicats... pour finaliser un avenant avant la fin d'année.

➤ **Budget** : information sur la Décision modificative (pour le comité syndical du 24/06)

- Demandes de Mme Dreclerc, écritures... => sans impact sur le Budget
- Contrats Agate :  
CRTE : + 27 000 (2\* 13 500) – 20 000 ANCT

➤ **Règlement intérieur** : projet remis en séance pour retours éventuels (sous 8 jours), avant présentation au CS du 24 juin

**2- Délibérations**

➤ **Conventions**

- sur l'appel à projets Vélo (Avelo 2)
- sur l'appel à projets Ecoles (ACTEE)

*Le Bureau se prononce favorablement sur ces deux conventions*

➤ **Demande de subvention à l'ANCT** : sur l'accompagnement par Agate au montage du CRTE  
Pour préparer l'Avenant à l'automne avec les syndicats, les socio pro... : 13 000 € (inclus dans la subvention ANCT)

*Le Bureau se prononce favorablement sur cette proposition.*

➤ **Conventions de stages**

- Eva Fleuret sur le CRTE (jusqu'à mi juillet) : indemnité + frais déplacements
- S Maurel sur les Chemins du Soleil VTT (1 mois cet été) : indemnité + frais déplacement

*Le Bureau se prononce favorablement sur ces deux conventions.*

### 3- Autres sujets

- **Prochaines réunions : Bureau, Comité Smaps et autres réunions**  
BS à 18h au Smaps : 06/07 – 19/10 – 16/11 – 7/12  
CS à 18h30 au Smaps : 23/09 – 16/12

#### Questions et info :

- Elu référent sur l'enquête ménage : Titulaire : Marie Lise Marchais – Suppléant G Dumollard
- Hommage professionnel à Philippe Beluze le 5 juillet après midi, sur le site des fils

Le Président  
Guy DUMOLLARD

